

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE L'HOMME

DIRECTION NATIONALE DE
L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un but – Une Foi

AVIS

Il est porté à la connaissance des candidats au concours de recrutement des Agents de la Surveillance des Services Pénitentiaires et de l'Education Surveillée que les demandes de réclamation sont recevables **du lundi 26 au vendredi 30 janvier 2026** à la Direction nationale de l'Administration de la Justice.

Passé ce délai, aucune demande de réclamation n'est recevable.

Le Directeur sait pouvoir compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 23 janvier 2026

Le Directeur,




Mbrilla Aroubouna MAIGA

Magistrat

Chevalier de l'Ordre National